



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°22/2019

En séance du 17 décembre à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. PRESENTATIONS RELATIVES AU CŒUR D'ORSIÈRES PAR LE BUREAU GAME

- Le Conseil prend connaissance du projet final qui sera présenté sous la forme d'une exposition avant d'être soumis à l'Assemblée primaire.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION POLICE, FEU & SECURITE (Présidente : Sylvie Rausis)

- **Stationnement place centrale** : le Conseil décide, afin de libérer des places de stationnement pour les commerces, de mettre les 3 places situées devant l'actuel commerce Net'Audio en durée maximale de 30 minutes.
- **Démission du Chef sécurité** : Le Conseil décide de libérer M. Conrad Davoli de ses fonctions actuelles à 50% dès le 1er mars et définitivement à fin mars 2020.
- **Mandat de prestation - police** : Le Conseil prend connaissance du premier bilan du mandat de prestation qui délègue l'ensemble des tâches de police à la police municipale de Bagnes.

3. DIVERS

- **Service forestier** : le Conseil décide de mettre au concours une place d'apprenti bûcheron dès le mois d'août 2020, une place de forestier-bûcheron (engagement saisonnier) du 1^{er} avril au 30 novembre 2020 et une place de garde forestier adjoint dès le mois de juin 2020.
- **Nouvelles constructions, transformations, rénovations, démolitions et autorisations simples** : *le Conseil traite les dossiers suivants* : Tornay Pierre-André, pour la réfection de la toiture avec changement des matériaux à Maligue / Shaw IV John et Magruder Susanna, pour la transformation et rénovation d'une maison à Praz-de-Fort / Tornay Yannick, pour la transformation d'un réduit en appartement à Reppaz / Alain Tornay, pour la construction d'un abri pour la pompe à chaleur à Orsières / Philippe Guedat, pour la modification du bandeau de la marquise du garage du Grd-St-Bernard à Orsières.
- **Subventions pour installations de production photovoltaïque** : Le Conseil accepte les demandes de subvention suivantes : Laiterie d'Orsières, à Orsières, Pravato Serge, à Branche d'en Haut.

Orsières, le 10.01.2020

L'Administration communale